

ICA – conditions d’exportation porcs	version	Afrique du Sud
	09/09	

- Les porcs sont nés, élevés et abattus en Belgique.
- La ferme d’origine est indemne:
 - de la maladie d’Aujeszky (statut A3 ou A4).
- Aucun symptôme clinique ou viriologique ou sérologique du SDRP (Syndrome Dysgénésique et Respiratoire du Porc) n’a été détecté dans la ferme.
